

# Fiche technique Opportunité Zen Avril 2012

**Code ISIN :** XS0699845417

**Forme juridique :** Euro Medium Term Note (titre de créance de droit anglais)

**Émetteur :** Natixis (S&P A+ / Moody's Aa3 / Fitch Ratings A+)

**Devise :** EUR

**Valeur nominale :** 1 000 €

**Date d'émission :** 27 avril 2012

**Prix d'émission :** 100 %

**Période de commercialisation :** Du 2 janvier 2012 au 31 mars 2012

**Sous-jacent :** Indice Euro Stoxx 50® (Code ISIN : EU0009658145)

**Date de constatation initiale du niveau de l'Indice :** 27 avril 2012

**Dates de constatation annuelle :** 29 avril 2013 ; 28 avril 2014 ; 27 avril 2015 ; 27 avril 2016 ; 27 avril 2017 ; 27 avril 2018 ; 27 avril 2019, 20 avril 2020

**Date d'échéance :** 27 avril 2020

**Marché secondaire :** Dans les conditions normales de marché, BNP Paribas Arbitrage SNC assurera un marché secondaire pour les EMTN, avec une fourchette achat/vente de 1 % maximum.

**Cotation :** Bourse du Luxembourg

**Valorisation :** Hebdomadaire (le vendredi)

**Garantie du capital :** L'intégralité du capital est remboursée à l'échéance du 27 avril 2020<sup>(1)</sup>

**Enregistrement des gains :**

- À chaque date de constatation annuelle, si l'Indice clôture en hausse ou à son niveau initial du 27 avril 2012 alors un gain de 6 % est enregistré au titre de l'année considérée et versé à l'échéance du 27 avril 2020<sup>(1)</sup>.

- Si à la date de constatation annuelle l'Indice clôture en dessous de son niveau initial, aucun gain n'est enregistré au titre de l'année considérée.

Ainsi, jusqu'à 48 % de gains peuvent être enregistrés durant les 8 années de la vie du produit.

**Sécurisation des gains :** Dès lors que 6 gains annuels sont enregistrés, ils sont automatiquement transformés en 8 gains. Le gain total versé à l'échéance est alors enregistré à son maximum de 48 %.

**Valeur finale du support à l'échéance des 8 ans :** Valeur nominale + total des gains, retenue avec un minimum de 112 %<sup>(1)</sup>.

## Avantages

- La valeur finale du support garantie à l'échéance des 8 ans est d'au moins 112 % de sa valeur nominale<sup>(1)</sup>.
- La valeur finale du support garantie à l'échéance des 8 ans augmente potentiellement d'année en année au fur et à mesure que des gains sont enregistrés.
- L'Indice n'a pas besoin d'enregistrer de hausse pour que des gains de 6 % soient enregistrés : chaque année l'Indice doit se situer au moins à son niveau initial.
- Dès lors que 6 gains annuels sont enregistrés, ils sont transformés en 8 gains, soit un gain total de 48 % à l'échéance<sup>(1)</sup>.
- Le support est indexé à un sous-jacent transparent et lisible : l'Indice Euro Stoxx 50®.

## Inconvénients

- Les gains sont plafonnés à 6 % annuels, même en cas de hausse de l'Indice supérieure à ce montant.
- Les gains éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes des actions : la performance de l'indice Euro Stoxx 50® est calculée sans réinvestissement des dividendes et donc inférieure à celle d'un Indice à dividendes réinvestis.
- En cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. L'investisseur prend alors un risque en capital non mesurable *a priori*.
- L'investisseur est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.

(1) Sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur

## Facteurs de risque

Ce support est élaboré dans la perspective d'un investissement sur une durée de 8 ans. Il est donc fortement recommandé de n'investir sur ce support que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance, soit le 27 avril 2020. En cas de sortie anticipée du support, celle-ci sera exécutée sur sa valeur en fonction des paramètres de marché ce jour-là. Elle pourra être très différente (inférieure ou supérieure) de sa valeur garantie à l'échéance.

- **Risque découlant de la nature du support :** en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. L'investisseur prend alors un risque en capital non mesurable *a priori*.
- **Risque lié aux marchés de taux :** avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt de l'échéance égale à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie :** l'investisseur est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.

## Avertissement

Opportunité Zen Avril 2012 (ci-après les «EMTN») sont des EMTN à capital garanti à l'échéance qui, s'ils sont émis, seront cotés en Bourse de Luxembourg et pourront être utilisés uniquement comme valeurs de référence de contrats d'assurance vie et de capitalisation libellés en unités de compte. Le groupe BNP Paribas ne peut être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de l'affectation de versements effectués dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation sur les EMTN.

Les EMTN sont proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation et ne constituent pas une offre, une recommandation, une invitation ou acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'instrument financier sous-jacent présenté ici. Chaque personne a pris note qu'il lui appartient d'étudier et d'évaluer les risques, les avantages, les inconvénients et la faisabilité de la transaction et devra si nécessaire, consulter préalablement ses propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. Aucune garantie n'est donnée et aucune recommandation n'est faite à cet égard. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la souscription, le placement, la vente des EMTN décrits aux présentes, ne peut en aucun cas avoir lieu par voie d'offre au public, dans un quelconque pays. En effet, l'Émetteur, n'a entrepris aucune action en ce sens ; ainsi, en application des dispositions, notamment de l'article 3, de la Directive Prospectus, et des mesures de transpositions prises dans chacun des États de l'Espace Économique Européen, la souscription, le placement, la vente des EMTN ne pourra se faire que dans le cadre d'une exemption à l'offre au public. L'Émetteur se réserve le droit de ne pas émettre les EMTN décrits aux présentes, de manière discrétionnaire. Les principales caractéristiques du support Opportunité Zen Avril 2012, exposées dans ce document n'en sont qu'un résumé. Aussi, cette fiche technique ne doit pas constituer pour l'investisseur le seul document à partir duquel il prendra sa décision d'investissement, cette dernière devant être prise après lecture de l'ensemble des supports d'informations disponibles auprès des distributeurs (plaquette du support Opportunité Zen Avril 2012 et documentation juridique des EMTN composée des Conditions Définitives et du Prospectus de Base) ou sur le site internet <http://eqqdp.bnpparibas.com/XS0699845417>. En cas d'incohérence entre cette fiche technique et la documentation juridique des EMTN cette dernière prévaudra.

L'Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. Stoxx Limited et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les titres financiers basés sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'Indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

## Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles.

Groupama Modulation, Groupama Premium et Groupama Capitalisation sont des contrats de Groupama Gan Vie – Société anonyme au capital de 413 036 043 euros (entièrement versé) 340 427 616 RCS Paris – APE: 6511Z – Siège social: 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris – Société notamment agréée dans la branche 24 Capitalisation de l'art. R. 321.1 du Code des assurances – Entreprises soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel – 61, rue Taitbout 75009 Paris – et régies par le Code des assurances.

Groupama participe à la protection de l'environnement en utilisant un site « imprim'vert » et des papiers issus de forêts gérées durablement et en finançant le recyclage des imprimés par la taxe Ecofolio.